

La Gazette

N° 16

Association

Mémoire Vivante du

Patrimoine Gestois

Juin

2017

ÉDITO

Ah l'été !... le soleil (et ses coups), la chaleur (et sa sueur), les vacances (et les orteils en éventail)... Ouf ! Enfin du positif dans tout ça (attention toutefois aux crampes)

Je plaisante...

Cet été, on l'attend depuis l'an dernier. Alors ne boudons pas notre plaisir... Profitons-en.

Profitons-en pour bouger, pour visiter, pour s'imprégner d'autre chose que de notre petit chez nous.

C'est bien connu : « Ailleurs, c'est mieux qu'ici ».

En est-on sûr ?... Comparons...

Ne dit-on pas que « le savoir naît de l'expérience » ?

Bel été à tous,
Joël Sécher

À Jacques, notre ami.

Le lundi 10 avril, nous te disions « au revoir »... enlevé brutalement à l'affection de ta famille et de tes amis.

Tu faisais partie de l'association depuis le début, t'occupant de la partie technique.

Amoureux du patrimoine, tu ne supportais pas que l'on détruise l'église St Pierre. Durant près de 10 années, avec les autres membres de l'association, tu t'es battu... Malgré l'issue, ce combat ne fut pas inutile. Il permit qu'ailleurs ne se reproduise pas ce qui s'est passé à Gesté...

Nous garderons de toi ta compétence, ta bonne humeur, tes coups de gueule parfois... Souvent tu regrettais « le regard des autres » mais tes convictions, tu les as portées jusqu'au bout.

APPEL À VOTRE MÉMOIRE

Avis à la mémoire des 50/70 ans environ ! Nous recherchons la recette de la « bibine », cette boisson préparée il y a maintenant 45 ans au moins, et qui était servie au centre aéré du Planty près de Gesté. Peut-être qu'un nom plus savant qualifiait ce nectar pour les enfants et les monos, mais c'est bien sous l'appellation pas très contrôlée « bibine » que les anciens mômes du Planty s'en souviennent.

La recherche des origines, du passé vivant des lieux-dits de Gesté commence à prendre de plus en plus d'ampleur dans la précision des dates, des noms de familles y ayant vécu... Nous retrouvons beaucoup de renseignements, principalement dans les archives départementales (qui sont avant tout des archives communales), dans quelques écrits anciens retrouvés çà et là, et beaucoup dans les dictionnaires historiques de Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire au 19^e siècle. Mais naturellement, ce sont les propriétaires actuels ou passés, ou bien encore les locataires des fermes exploitées qui savent beaucoup de choses sur leur lieu de vie. Alors si vous souhaitez apporter des éléments d'histoire sur vos murs ou terrains pour compléter notre travail, et bien sûr les partager dans la Gazette, l'ensemble n'en sera que plus riche.

Avis à ceux qui savent : Une ferme située à Gesté et nommée par Célestin Port « **le Bordage Girault** » nous pose question. Ce nom provient-il d'une commune voisine ? Est-ce seulement un champ, un pré ou un bois ? Sachant qu'un bordage signifiait traditionnellement une habitation agricole, une métairie, et que le droit seigneurial sur une maison appelée « borde » ne pouvait ni être vendu, ni donné, ni engagé par les bordiers ou débiteurs de ce droit. (La « borde », de borda, maison de planche). Peut être un gestois saura où se trouvait « le Bordage Girault » ?...

Prosper Paul de la Morlaie est né à Gesté en 1740 d'un père Maître-chirurgien, Paul de la Morlaie et de Claude Lelore sa mère. Il aurait pu rester un fils de famille nombreuse, si le destin souvent tragique de cette époque n'avait décidé de le laisser presque seul en laissant partir pour toujours plusieurs de ses frères et sœurs en bas âge. La profession du père de famille, médecin, ne protégeait pas complètement les siens comme les autres de la mortalité infantile. Les archives religieuses de cette époque rappellent ce taux de mortalité impressionnant : sépulture de Paul de la Morlaye le 12 janvier 1738 âgé de 5 ans, sépulture de Jean de la Morlaye le 27 janvier 1738, sépulture de Léonore Claudine de la Morlaye le 2 juin 1739 (née le 27 janvier de la même année), sépulture de Pierre de la Morlaye le 14 avril 1740 âgé d'environ 3 ans, sépulture de Claude Morlaye le 1^{er} septembre 1745 âgée de 9 ans, tous enfants de Paul de la Morlaye, chirurgien, apothicaire, et de Demoiselle Claudine Laure - ou Lore, ou Lelore selon le rédacteur du document - de la paroisse de Gesté. La famille vivait au bourg de Gesté, sans aucun doute dans une certaine aisance. Prosper suivi donc des études pour être ecclésiastique. Un de ses frères fut le deuxième maire de Gesté, en 1792, celui-là même vraisemblablement qui tenta de prendre la parole pour calmer les républicains devant les habitants de Gesté le 5 février 1794. Environ 300 habitants de Gesté et des communes voisines furent fusillés à la lueur de l'incendie du château du Plessis, femmes, enfants, vieillards, blessés et malades ... et le maire ????

Prosper Paul fut curé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde (Saint-Georges-des-Gardes maintenant) à partir de 1778. Il avait depuis peu un certain M. Barbotin comme vicaire.

Prosper Barbotin selon Célestin Port, *Louis Barbotin* selon d'autres archives sur les guerres de Vendée, est né à Fontenay-le-Comte en 1762. Nommé vicaire près du curé de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde en janvier 1790, il refusa de prêter serment à la république. Exilé pendant une période, il se met à la tête de l'insurrection vendéenne (mars 1793) à son retour puis devient aumônier de l'armée catholique et royale. Il est décrit d'une nature plutôt violente. On nous rapporte qu'il posait ses deux pistolets sur l'autel le temps de dire sa messe. Victor Hugo en parle dans son livre « Quatre-vingt-treize ».

Mais revenons à notre gestoï M. de la Morlaie. En 1791 le curé de la Morlaie refusa de prêter serment à la république et, réfugié à Nantes, fut déporté en Espagne en septembre 1792. Son vicaire Barbotin a conservé dans ses papiers un poème de style burlesque, où l'exilé raconte ses misères communes à tant d'autres, sous ce titre : « *Aventures comico-tragiques du curé de St-Georges, François de nation, espagnol de force* ». Débarqué à la Corogne, Barbotin écrit :

*Aux trois quarts demi-mort
J'y reçus les secours d'une vieille sorcière,
de haillons, de crasse et de poussière.
Ses cheveux sur son dos allaient au gré du vent,
Dans son pain, sur ses mets, j'en rencontrais souvent.*

Un asile est trouvé pourtant dans un noble monastère, mais

L'on comptait les morceaux destinés pour mon ventre.

Et il devient d'ailleurs impossible d'y tenir :

*Parce que ces Messieurs n'observaient pas les rites
Qu'on pratique en Anjou, que l'on suit à Paris,
Parce qu'ils se faisaient mille et mille grimaces
Pour rendre à l'éternel leurs actions de grâces.*

Un ordre du roi, qui assure un nouveau refuge, arrive à peine à temps. Poursuivi par l'invasion des armées républicaines :

*Pour trois fois trois deniers j'aurais donné ma vie...
J'avais autrefois vendu quelques mouchoirs,
Je m'en vais donc marchand ainsi que de rasoirs,*

Non sans regret de n'avoir pas mieux appris le latin. Au bout de six mois la ruine était complète. Quelques biens fonds restaient en Anjou. Un banquier avança 10 000 livres, épuisées en moins de quatre mois :

*Ne vous étonnez pas, je savais peu compter,
Je ne savais pas vendre et bien moins acheter.*

Il ne restait plus qu'à mendier : la lassitude en vint bientôt. Malgré les conseils de l'évêque de la Rochelle, notre curé prend la route de France, arrive à Bordeaux où il est arrêté, prête serment de fidélité aux lois et aux consuls, et après un double passeport envoyé de Maine-et-Loire, forces démarches et l'intervention de l'abbé Bernier, et laissé libre enfin de rentrer au gîte, et avec quelle joie ! Il part donc... La voiture verse en route ! Quand il arrive à pied, ses paroissiens ne l'attendaient plus. Il essaya de reprendre sa cure, de prêcher à ses ouailles et à ses confrères la soumission aux lois et le reste, et bientôt dû prendre le parti de se retirer en sa maison natale, à Gesté.

Il nous en donne les raisons :

C'est que ses chers enfants ont formé le projet

De ne point accorder à leur revenant père

Ses dîmes et ses droits ! Grand dieu quelle misère !

On l'évite ! on le craint ! on le croit un trompeur, surtout quand il s'agit de lui payer la dîme !

Notre gestois d'origine, ayant dès lors bien compris qu'après cette révolution, le métier de curé ne nourrira plus son homme comme auparavant, il serait opportun de se replier dans ses pénates. De retour donc dans la paroisse qu'il avait quittée, devenue commune, il reprend ses droits, ou plutôt ses biens matériels, héritage d'une riche famille. Peu de membre de sa famille devaient avoir survécu aux périodes troubles de la révolution et de la guerre de Vendée. Il vécut jusqu'à l'âge très respectueux pour l'époque de 92 ans. Il est mort à Gesté le 27 juillet 1832, laissant par testament du 26 mars 1831 de nombreux legs aux fabriques de Gesté, de la Chaussaire, du Puiset-Doré et de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde. Les fabriques étaient les conseils paroissiaux qui géraient les biens matériels des paroisses.

Cette tranche de vie peu ordinaire prête à sourire bien sûr, malgré les épreuves terribles vécues par les gens de cette époque. Si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue pourtant beaucoup...

UN HOMME AU GRAND CŒUR – M. JEAN DE BEJARRY – 1887-1945

Extrait du Courrier de l'Ouest du 7 juin 1957 :

La dernière tâche de M. Even du Fou, maire de Gesté, récemment disparu, a été la dénomination de maisons.

Rendons un nouvel hommage en passant à cet excellent administrateur, érudit et conseiller hors de pair, dont le nom demeurera étroitement lié à la modernisation de la ville.

Dans le choix qu'avait arrêté M. du Fou, deux noms retiennent l'attention : celui de Mgr Dupont, dont nous avons ici même eu plaisir à rappeler la noble figure, et M. Jean de Béjarry qui fut maire de Gesté durant 25 ans et toute sa vie un grand bienfaiteur. Nous essayerons aujourd'hui de brosser un rapide portrait de celui que la population appelait « Monsieur Jean ».

Vendéen, né à St-Vincent-Puy-Maufrais, Jean de Béjarry était le cinquième d'une famille de neuf enfants. Il appartenait à cette vieille bourgeoisie vendéenne, possédant à fond la foi profonde et le légendaire courage, toujours vivaces au cœur de cette noble race de paysans dont l'histoire a pieusement conservé le nom. Il avait hérité d'un spécial tempérament de chef, qui ne nuisait cependant pas à la grande modestie qui le caractérisait.

Son arrière grand-père, Aimé de Béjarry, fut un chef de l'armée du centre pendant les guerres de Vendée et fut élu député sous la Restauration aux élections de 1815. Il fut successivement sous-préfet de Beaupréau et Président du Conseil général de Vendée de 1828 à 1831.

Son grand-père, alors qui habitait Beaupréau, fit une partie de ses études au collège de cette ville qui venait de rouvrir ses portes. Enfin, son père, brillamment sorti de St Cyr, quitta l'armée de bonne heure pour se consacrer à la politique et devint sénateur de la Vendée.

Jean de Béjarry n'avait que 17 ans lorsque son grand-oncle, le vicomte de la Blottais, décédait en 1904, lui léguant sa magnifique propriété du Plessis à Gesté. Après de brillantes études secondaires à Saint-Stanislas à Nantes, il suivit les cours de la Faculté de cette ville, pour les terminer par une licence en droit. Il vint alors se fixer à Gesté où il fut vite adopté par la population. N'ayant pas été jugé apte au service militaire, il ne put tolérer, cependant, de demeurer « dans la vie douce du propriétaire tandis que la France avait besoin de tous ses enfants ». Il s'engagea comme simple soldat. Mais sa conduite au front lui valut de revenir de la guerre, après quatre ans, avec les galons d'officier et la croix de guerre avec deux citations élogieuses. Alors M. de Béjarry songea au mariage. En 1919, le 4 octobre, il s'unissait à la compagne de sa vie, Mlle d'Astrorg. Le mariage était béni par Mgr Dupont, évêque missionnaire, originaire de Gesté.

Courrier de l'Ouest du 7 juin 1957.

Cette union restera sans enfant. C'est ainsi que Monsieur Gérard de Bejarry, neveu de Jean de Bejarry, héritera du domaine du Plessis dont il est toujours le propriétaire.

Mémoire Vivante du Patrimoine Gestois.



*Jean de Bejarry
Marie de Gesté
de 1919 à 1945*

Dans le temps, les veillées d'hiver au coin du feu étaient animées par les anciens, quand ils étaient encore là. Souvent, trois générations vivaient sous le même toit, en un seul foyer.

Les familles les plus chanceuses qui avaient dans leur sein un bon raconteur ou une bonne conteuse profitaient pleinement de ces temps de loisirs très instructifs aux plus jeunes.

C'était le moment de faire passer des messages qui restaient enregistrés dans les petites têtes. L'on apprenait ainsi sur la vie, la nature, la morale et tout ce qui est nécessaire à un citoyen, un chrétien, un paysan, un artisan ... qui vit en société. Chaque histoire pouvait être une leçon de morale, d'éducation en général.

Henri Cormeau, bellopratrain qui écrivit il y a cent ans « Terroirs Mauges », ou « Miettes d'une vie provinciale », notait : « *Si l'on savait pénétrer les récits populaires, la plupart contiennent une parabole.* »

Il nous a laissé, entre autre, des pages de tradition dans lesquelles il remémore une multitude d'histoires, de blagues et de devinettes qui alimentaient les veillées. Ces petites questions rigolotes que l'on pourrait appeler maintenant « des blagues Carambar » étaient des « devinailles » racontées dans le langage du pays, le patois.

En voici quelques-unes, avec la réponse à suivre :

Que cé t'chi qua un œil au bout d'la tcheue ? La poale.
Qu'est ce qui a un œil au bout de la queue ? La poêle.

Que cé t'chi qui griche des dents quand on entre dans la méson ? La crémaillère.
Qu'est ce qui grince des dents quand l'on entre dans la maison ? La crémaillère.

Que cé t'chi qué pas pu grous qu'un agneau et t'chi remplit toute la méson ? Un poupon.
Qu'est ce qui n'est pas plus gros qu'un agneau et qui remplit toute la maison ? Un bébé.

Que cé t'chi qu'à la têt' aux deux bouts ? Un sillon.
Qu'est ce qui a la tête aux deux bouts ? Un sillon.

Que cé t'chi, vert coum' pré, blanc coum' neige, gris coum' barbe d'homme ? Un brin d'pourée.
Qu'est-ce que c'est, vert comme pré, blanc comme neige, gris comme barbe d'homme ? Un brin de poireau.

Que cé t'chi qu'a qu'un pied et quand même quat' patt's ? Le lit.
Qu'est ce qui n'a qu'un pied et quand même quatre pattes ? Le lit.

Que cé t'chi, pu'qu'y'en a, moins qu'ça pèse ! Des trous.
Qu'est ce qui, plus il y en a, moins cela pèse ! Des trous.

Que cé t'chi qué blanc la nuit et nouèr le jour ? Monsieur le tchuré.
Qu'est ce qui est blanc la nuit et noir le jour ? Monsieur le curé.

Que cé t'chi, 32 d'moisell's teutes habillées de blanc pi la maitress' teut' en rouge au miyeu ? Les dents et la langue.
Qu'est ce que, 32 demoiselles toutes habillées de blanc puis la maîtresse toute en rouge au milieu ? Les dents et la langue.

Que ya tchi au miyeu d'Paris ? Un R.
Qu'il y a-t-il au milieu de Paris ? Un R.

Noireau dji à rougeau : « si mon tchu défonce, té mort », tchi qu'on est ? Le chaudron su'l feu.
Noireau dit à Rougeau : « Si mon derrière défonce, tu est mort », qui suis-je ? Le chaudron sur le feu.

La d'sus, bon souèr à tertous' !
La dessus, bonsoir à tous !